

Politique de la recherche

Le Projet

La recherche, pour une université, représente le socle indispensable à la qualité de ses formations, à sa lisibilité, son attractivité et sa dynamique d'innovation. C'est ce qui, partout dans le monde, construit la réputation d'un établissement, et qui attire alors les meilleurs étudiants ainsi que les meilleurs enseignants-chercheurs. La structuration en 2017 de la nouvelle Université Clermont Auvergne (UCA) en Collegiums a pour but de favoriser la mise en cohérence des stratégies de formation et de recherche, et l'émergence de thématiques interdisciplinaires et innovantes.

L'UCA doit avoir l'objectif permanent de :

- L'excellence disciplinaire dans toute sa diversité,
- L'interdisciplinarité intégrant la mutualisation des moyens,
- La créativité et de l'ouverture vers le monde socio-économique.

Au-delà de l'image nationale et internationale déjà fortement ancrée de notre nouvelle université (présence dans plusieurs classements internationaux dont celui de Shanghai, portage de trois LabEx et labélisation I-SITE), le développement de cette politique de recherche a joué un rôle majeur dans la mise en œuvre de la fusion et sa réussite. Le travail initié par le PRES/CUE sur la politique scientifique de site en est également l'illustration. Il a démontré combien la recherche permet d'initier un dialogue aussi bien entre individus que champs disciplinaires, de proposer une structuration thématique lisible inscrite dans la durée pour in fine aboutir à des projets synergiques.

Dans cet esprit, l'université a développé, par le biais de conventions de site et de processus « d'UMRisation », des liens forts avec les organismes de recherche (CNRS, INRA, Inserm, IRSTEA et IRD).

Sur un autre niveau, elle est attentive à entretenir des relations d'étroite coopération avec les Collectivités Territoriales, et à inscrire ses activités de valorisation en lien étroit avec le tissu socio-économique et la SATT-GC.

Résolument tournée vers l'international, elle est également un acteur majeur de la politique scientifique du site et de son développement socio-économique, et s'inscrit déjà pleinement, en termes d'identités et de complémentarités, dans la grande Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Au-delà du soutien aux structures et activités existantes, l'UCA entend dégager, via les « Actions Scientifiques Transverses » et le programme « EMERGENCE » de l'I-SITE CAP 20-25 des moyens permettant de soutenir de nouvelles thématiques, afin de maintenir la dynamique et l'innovation tout en sachant éviter la dispersion thématique.

Ce soutien permet à la politique scientifique de l'université d'imprégner les formations et l'environnement socio-économique et donne aux étudiants une image forte et attractive de l'université.

Ainsi, la réunion des deux universités en une nouvelle université a d'ores et déjà permis de générer de nombreuses plus-values scientifiques, comme par exemple :

- Un continuum Biologie-Technologie-Santé allant de la recherche fondamentale à la recherche translationnelle et clinique, et permettant des relations plus fortes entre le secteur de l'ingénierie et le milieu médical. Ceci constitue un atout remarquable en termes de cohérence (intégrant les relations avec les établissements de soins : CHU, CJP) et d'innovation ;
- Des synergies accrues dans le secteur de la Chimie, du Droit-Economie-Gestion ;
- Le renforcement des synergies entre les EPST, CNRS, INRA, Inserm, IRSTEA et IRD, via ses 22 UMR ;
- Un renforcement des relations entre la MSH et le Pôle Droit-Economie-Gestion ;
- Un Collège des écoles doctorales plus fort et plus cohérent (centralisant et pilotant l'ensemble des activités au niveau « D », de l'inscription en thèse jusqu'à la soutenance et l'insertion professionnelle, et au niveau HDR) en particulier grâce à une meilleure articulation dans le cadre des Collegium des Masters entre eux, et à une meilleure visibilité au sein de l'université (le périmètre des Collegium étant calqué sur celui des Ecoles Doctorales – ED).

La structuration

La structuration de la recherche s'appuie en premier lieu sur des socles disciplinaires « forts et reconnus cœur de métier », qui s'inscrivent de manière cohérente dans les Collegium de l'Université.

Des regroupements d'unités existant dans les deux ex universités clermontoises ont été effectués en 2016 pour répondre à trois objectifs : éviter d'éventuelles redondances thématiques apparues lors de la fusion, générer de véritables plus-values scientifiques, renforcer nos liens avec les EPST (UMRisation).

Ceci a ainsi permis de porter la part des UMR de 42% à 66% de nos laboratoires.

Au-delà de ce maillage disciplinaire, l'une des priorités de la nouvelle université a été de s'appuyer sur le caractère pluridisciplinaire (quasi-omnidisciplinaire) du site Auvergnat pour y développer chaque fois que cela est souhaitable l'interdisciplinarité.

Ceci a été facilité par la mise en place des Collegium, et peut prendre la forme de pôles, d'instituts, de fédérations de recherche ou de réorganisation de laboratoires, en fonction du champ de recherche concerné.

D'ORES ET DÉJÀ, ON PEUT IDENTIFIER LES DOMAINES SUIVANTS (QUI NE SONT EN RIEN EXHAUSTIFS) :

